

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 8 Septembre 2020

L'an deux mil dix-vingt, le Huit septembre à 19 h.00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de saint Pierre du Bosguérard, sous la présidence de Monsieur Haudrechy Franck, Maire

Etaient Présents : Mme STAB, Mr MOENS, Mr DUBOIS, Mr LEFRANCOIS, Mr CHARPENTIER, Mr HADRY, Mme BUQUET, Mme LESVEN, Mr COUTURIER Cédric, Mr PASQUIER Vincent

Absents excusés : Mme VANNIER Gisèle (Pouvoir à Mr Haudrechy) – Mme AMOUR Laure (Pouvoir à Mr Hadrys) – Mme DA COSTA DOMINGUES Maria (Pouvoir à Mme Stab) – Mme PARMENTIER Sophie (Pouvoir à Mme Buquet)

Absents :

Secrétaire : Mme STAB Anne

1 – COMMUNAUTE DE COMMUNES ROUMOIS SEINE

1 – Approbation du Schéma Directeur des Modes Actifs Intercommunaux

Monsieur Haudrechy informe le Conseil Municipal que la Commune est sollicitée afin de rendre un avis sur le Schéma Directeur des Modes Actifs Intercommunaux établi par la Communauté de Communes et le Bureau d'études VIZEA. Ce rapport vise à trouver une alternative à la voiture individuelle sur le territoire, principal mode de déplacement actuel. Ce schéma est la continuité des réflexions engagées à travers le SCOT et le schéma local de déplacement.

Issu d'un diagnostic basé sur l'étude des caractéristiques du territoire ainsi que sur une concertation et des échanges poussés auprès des élus, des associations et des usagers, ce document stratégique offre un cadre pour la réalisation d'actions cohérentes en faveur du développement de la marche et du vélo sur le territoire.

Après débat, il ressort que les options pour les déplacements Domicile /travail sont limitées pour les personnes travaillant sur la région rouennaise par exemple. Il serait intéressant de se rapprocher de la métropole afin de trouver des solutions plus adaptées, car les habitants ne prendront certainement pas un vélo pour aller travailler à Rouen.

Après discussion, le Conseil Municipal à l'unanimité approuve le schéma directeur des modes actifs de la Communauté de Communes Roumois Seine.

2 – Nomination d'un représentant de la Commune auprès de la CLECT

Suite aux élections, il est nécessaire pour chaque commune de nommer un représentant auprès de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des charges Transférées). Cette commission de la Communauté de Communes est très importante, elle a pour but d'évaluer les charges qui sont transférées entre les communes et la Communauté de Communes. Elle déterminera le montant des charges qui seront réclamées ou bien redistribuées aux Communes.

Monsieur Haudrechy informe le Conseil qu'il y a 2 à 3 réunions par an mais qu'il est nécessaire que le représentant soit présent à chacune d'elle.

Monsieur Haudrechy demande s'il y a des candidats pour siéger à cette commission.

1 seul candidat : Mr Moens

Monsieur Moens est nommé à l'unanimité pour représenter la Commune au sein de la CLECT.

2 – URBANISME

1 – Retrait de la délibération appliquant un droit de préemption urbain sur tous les emplacements réservés inscrits au PLU.

Monsieur Haudrechy explique qu'à la demande de la préfecture, le Conseil Municipal doit retirer la délibération prise en réunion le 25 mai dernier concernant l'application d'un droit de préemption urbain sur tous les emplacements réservés inscrits au PLU.

En effet, il s'avère que la commune n'ayant plus la compétence en matière de PLU, seule la Communauté de Communes peut prendre une telle décision. De plus, selon le code de l'urbanisme, seule les zones U et AU d'un PLU peuvent être préemptées.

Suite à ces irrégularités, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de procéder au retrait de la délibération du 25 Mai 2020 appliquant un droit de préemption urbain sur tous les emplacements réservés inscrits au PLU.

2 – Modification du nom « Chemin de la Boissière » par « Chemin du Mesnil »

Suite à l'ouverture d'une marnière sur la voirie du chemin du Mesnil, il a été nécessaire de créer une voirie de substitution via le Chemin de la Boissière et fermer le chemin du Mesnil.

Les travaux étant terminés, Monsieur Haudrechy propose au Conseil Municipal de renommer le Chemin de la Boissière par le Chemin du Mesnil, celui-ci étant l'unique voie permettant aux riverains de rejoindre leurs habitations sur l'autre partie du chemin du Mesnil resté ouvert.

De plus, afin de faciliter l'accès aux véhicules de services, le sens interdit Chemin du Heuzé devient « sens interdit sauf engins agricoles et de services ».

Après discussion, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de renommer le Chemin de la Boissière par « Le Chemin du Mesnil ».

Une information sera distribuée aux habitants du Fitz pour les prévenir de ces modifications.

3 – INSTALLATION DES COMMISSIONS COMMUNALES

CAISSE DES ECOLES : 4 conseillers : Président : Franck Haudrechy

Sophie PARMENTIER – Vincent PASQUIER – Maria DA COSTA DOMINIGUES – Sylvain DUBOIS

CCAS : 4 conseillers – 4 habitants – Président : Franck Haudrechy

Gisèle VANNIER – Christian LEFRANCOIS – Cédric COUTURIER – Florence BUQUET

FINANCES :

Franck HAUDRECHY - Anne STAB – Vincent MOENS – Gérard HADRYs - Gisèle VANNIER - Laure AMOUR – Sophie PARMENTIER – Sylvain DUBOIS – Marie DA COSTA DOMINIGUES – Cédric COUTURIER – Vincent PASQUIER – Christian LEFRANCOIS – Sandra LESVEN – Florence BUQUET – Norbert CHARPENTIER

URBANISME : (regroupant : PLU - Travaux – Entretien Commune - Fleurissement)

Franck HAUDRECHY - Anne STAB – Vincent MOENS – Gérard HADRYs – Gisèle VANNIER – Laure AMOUR – Sylvain DUBOIS – Cédric COUTURIER – Vincent PASQUIER – Christian LEFRANCOIS – Sandra LESVEN -

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (regroupant : Commerce – Voirie – Sécurité Routière – Bâtiments Communaux)
Franck HAUDRECHY - Gisèle VANNIER - Anne STAB

DEVELOPPEMENT DURABLE (Regroupant : Points d'eau – Forêts– Chemins - Environnement – Archéologie)

Franck HAUDRECHY - Gisèle VANNIER – Vincent PASQUIER – Sylvain DUBOIS – Christian LEFRANCOIS – Cédric COUTURIER – Norbert CHARPENTIER

VIE SOCIALE ET CULTURELLE (regroupant : Communication aux habitants – Associations – Tourisme – Gîte – Moyens de Communication – Bibliothèque)

Franck HAUDRECHY - Anne STAB - Vincent MOENS – Gérard HADRYs – Gisèle VANNIER – Laure AMOUR – Sophie PARMENTIER - Maria DA COSTA DOMINIGUES – Cédric COUTURIER – Florence BUQUET

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES : 3 délégués Titulaires et 3 suppléants

1 président : Mr HAUDRECHY Franck

1 Vice-président : Anne STAB

3 délégués : Vincent MOENS – Gisèle VANNIER – Laure AMOUR

3 délégués suppléants : Sophie PARMENTIER – Cédric COUTURIER – Sandra LESVEN

CORRESPONDANT DEFENSE : 1 Titulaire : Gisèle VANNIER

1 Suppléant : Sylvain DUBOIS

COMMISSION DES IMPÔTS : 6 Titulaires – 6 suppléants – Habitants propriétaires

4 – NOMINATION D'UNE RESPONSABLE BIBLIOTHEQUE

Suite au départ de la commune de Mme TABESSE, responsable de la Bibliothèque Départementale de Prêts, il est nécessaire de nommer un nouveau responsable.

Monsieur Haudrechy demande s'il y a des candidats :

1 seule candidate : MME STAB

Madame STAB est nommée à l'unanimité responsable de la Bibliothèque.

5 – QUESTIONS DIVERSES

SIEGE

Monsieur Haudrechy informe le Conseil Municipal que les comptes rendus des 10 et 18 Juillet 2020 sont à disposition en Mairie

Feux d'artifice

Monsieur Haudrechy souhaite connaître l'avis du conseil sur le fait de tirer ou non le feu d'artifice. En effet, il avait été proposé de le faire tirer courant septembre, mais au vu de la crise sanitaire et du protocole à mettre en place, cela semble difficile. Après discussion, il est décidé d'annuler le feu d'artifice 2020.

Journée nationale « Nettoyons la Planète »

Une information habitant va être distribuée – Le rendez-vous est fixé à 9 h 45 devant la Mairie et les inscriptions se feront en Mairie. Monsieur Haudrechy invite les membres du conseil qui seront disponibles pour cette manifestation.

Repas des Anciens

Monsieur Haudrechy informe le Conseil Municipal que le repas des anciens, prévu le 10 octobre est annulé. Monsieur Haudrechy consultera les membres du CCAS afin de voir s'il est possible d'organiser une distribution de colis à destination des aînés.

D 629

Monsieur Haudrechy informe le conseil municipal que l'enrobé de la D 629 a été fait, l'arasement complet des talus aura lieu en octobre puis ensuite la procédure de rétrocession se mettra en place.

Point sur la fibre

Eure Numérique va procéder au renouvellement de son bureau fin septembre.

Courant octobre, une information habitant devrait être distribuée par Eure Numérique afin de faire connaître les modalités de raccordements vers les opérateurs.

Rentrée Scolaire

Les différents protocoles ont été mis en place. Un arrêté préfectoral oblige toutes les personnes de plus de 11 ans à porter un masque dans un rayon de 50 mètres autour des écoles ainsi qu'aux arrêts de cars scolaires.

Monsieur Haudrechy informe le conseil que des cambriolages ont eu lieu dans les communes aux alentours. De plus, il demande à chacun d'être vigilant car des personnes se présentent aux domiciles des habitants, soit disant de la part de la Mairie pour d'éventuel travaux d'isolations des maisons pouvant obtenir une aide de l'état.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 00

Le Maire,